

FICHE FORMATION

Chefs d'établissement face aux conflits : prendre du recul, se protéger, agir avec discernement

Moyens d'encadrement

Durée : 1 jour - 6 heures

Dates : à définir

Lieu :

En région ou au siège social
(Montrouge - 92)

Droit d'inscription :

- Établissement < 200 élèves :
150 €
- Établissement > 200 élèves :
220 €

Financement :

Prise en charge AKTO (35€/hre)
et/ou OGE

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du Synadic
[Formulaire de contact](#)
- Possibilité de s'inscrire jusqu'à 30 jours avant le début de la formation

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
contacter la responsable administrative.

Contact

Pour tout renseignement,
contacter la responsable administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ
01 55 48 04 57
b.pradie@synadic.fr

Contexte

Les chefs d'établissement sont aujourd'hui fortement sollicités et souvent mis sous tension par des situations de conflits multiples : avec les élèves, les familles, la communauté professionnelle, dans un contexte institutionnel exigeant. Cette journée de formation propose un espace sécurisé de respiration, d'expression et de professionnalisation, permettant aux chefs d'établissement de partager leurs réalités, de prendre du recul, d'acquérir des repères clairs et d'expérimenter des outils concrets de gestion et de régulation des conflits. Elle articule cohésion du groupe, apports structurants, analyse de situations vécues et développement de ressources de protection personnelle et professionnelle.

Compétences (Cf. Référentiel de compétences du Titre de dirigeant)

- Pilotage éthique (C1-4)
- Management éducatif et pédagogique (C2-3)

Objectifs

- Identifier les mécanismes à l'œuvre dans les situations de conflits rencontrées dans leur fonction
- Distinguer ce qui relève de leur responsabilité directe, de la régulation collective et des recours institutionnels
- Adopter une posture ajustée face aux conflits (ce qu'il convient de faire, d'éviter, et à quel moment)
- Utiliser des outils concrets de gestion et de résolution de conflits, transférables dans leur quotidien professionnel
- Développer des stratégies de prise de recul et de protection, individuelles et collectives
- Renforcer le sentiment d'appartenance et de soutien entre pairs, dans un climat de confiance et de bienveillance

Pré-requis nécessaires et Public concerné

Être chefs d'établissement du 1^{er} ou 2nd degré)

Programme détaillé

- Gestion des conflits et situations complexes
- Analyse de situations professionnelles
- Posture professionnelle et décisionnelle du chef d'établissement
- Communication en contexte tendu
- Régulation émotionnelle et protection professionnelle

FICHE FORMATION

Chefs d'établissement face aux conflits :
prendre du recul, se protéger, agir avec discernement

Moyens d'encadrement

Durée : 1 jour - 6 heures

Dates : à définir

Lieu :

En région ou au siège social
(Montrouge - 92)

Droit d'inscription :

- Établissement < 200 élèves :
150 €
- Établissement > 200 élèves :
220 €

Financement :

Prise en charge AKTO (35€/hre)
et/ou OGEC

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site
du Synadic
[Formulaire de contact](#)
- Possibilité de s'inscrire
jusqu'à 30 jours avant le
début de la formation

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en
situation de handicap :
contacter la responsable
administrative.

Contact

Pour tout renseignement,
contacter la responsable
administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ
01 55 48 04 57
b.pradie@synadic.fr

Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Alternance d'exercices introspectifs, d'ateliers collaboratifs et de jeux de rôle
- Pédagogie active
- Apports théoriques brefs et directement exploitables
- Mises en situation ancrées dans des cas réels de direction d'établissement scolaire

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Tour de table
- Positionnement individuel d'entrée et de sortie

Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un support pédagogique de reprise de la formation sera donné à la fin de la formation.

Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un certificat de réalisation.